

## ASSEMBLEE GENERALE ASSOCIATION BREGUIERES COLLETES VAL FLEURI

Samedi 18 Mars 2017 – Rapport Moral

Remerciements aux personnalités invitées :

- **Pour la Municipalité de Cagnes sur mer :**

**Monsieur Louis NÈGRE**, Sénateur-Maire de Cagnes sur mer, Vice-Président de la Métropole Nice Côte d'Azur  
**entouré de ses adjoints et conseillers municipaux :**

- **Madame Josiane PIRET**, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, Coordination des Politiques Publiques, *Conseiller départemental*.
- **Monsieur Roland CONSTANT**, adjoint au Maire, Culture – Musées, Patrimoine historique, Europe, *Conseiller départemental*.
- **Madame Edith LUPI**, adjoint au Maire, Education et Personnel.
- **Monsieur Patrick GUEVEL**, Adjoint au Maire, Aménagement de l'espace public Grands travaux – Circulation, Stationnement – Transports Contrat de Rivière - PAPI – Numérique. Conseiller Métropolitain.
- **Monsieur Hervé SPIELMANN**, Adjoint au Maire, Eau - Assainissement –Déchets - Val Fleuri- Mairie annexe, Conseiller Métropolitain
- **Monsieur Stéphane FOULCHER**, Conseiller Municipal, Comités de quartiers-Proximité.
- **Madame Hélène PROVENCAL**, Conseiller Municipal
- **Pour la Métropole Nice Côte d'Azur:**
  - **Monsieur Marc CLARA**, Directeur Adjoint de la subdivision La Cagne, **Métropole Nice Côte d'Azur**

1/6

Chantal Bontoux (Présidente) présente les membres du bureau : D.Cuny (Vice-Présidente), Daniel Lafosse (vice-président), S.Attard (Vice-Présidente), S.Karim (Trésorière), J.Coulon (Secrétaire générale), P.Riou (Trésorier adjoint).

ainsi que **les représentants du Conseil d'Administration**

- Lucien PIOVANI, Président d'honneur de l'ABCV.
- Marilou HECKER, représentante du quartier du Val Fleuri.
- Hélène LECLERE, représentante du quartier de la Maure.

### BILAN MORAL 2016

#### 1. Avant-propos - Rappels des objectifs de l'ABCV

L'ABCV (Association Bréguières Collettes Val Fleuri) est une association loi 1901, la plus ancienne de Cagnes-sur-Mer, créée et déclarée au Journal Officiel en Mars 1958. 60 ans en 2018 !

**Ses objectifs :** Défendre l'environnement et la qualité de vie des riverains.

- Pas d'action politique au niveau de l'association.
- Nécessité de travailler avec des commissions par sous quartier et par thèmes.
- Travail sur dossiers communs avec Association Pour la Réhabilitation du Vallon des vaux (Président A.Cazorla) et l'Association des Hautes Collettes et 3 Todos (Présidente J.Cornelius).
- Partenariat pour les animations avec l'association CREONS ENSEMBLE présidée par Edith GALLIOT en liaison avec les commerçants du Val Fleuri représentés par l'Agence d'Architecture SPAGNOLO et également INTERMARCHE Val Fleuri, généreux donateur.

**Notre philosophie : Rester à l'écoute des riverains et privilégier les solutions de médiation.**

**Améliorer la convivialité et faire vivre la démocratie citoyenne.**

**Préserver notre environnement pour le transmettre aux générations futures.**

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

1. Bilan des actions menées en 2016 et Bilan financier de l'exercice 2016
2. Questions- débat avec nos élus sur le thème « Mieux vivre dans nos quartiers »

#### 2- Les principaux dossiers de 2016 traités ou en cours

Dans l'ensemble des quartiers, les riverains demandent que les voiries soient adaptées pour ralentir la circulation et l'ABCV propose que la règle basique de priorité à droite soit généralisée.

**Des contrôles de vitesse sont également demandés sur l'ensemble du secteur.**

## **2-1/ Travaux demandés**

### **Requalification de l'Avenue des Tuilières en liaison avec la Métropole et la Municipalité**

L'ABCV a participé activement à toutes les étapes du projet depuis presque 10 ans. L'ABCV a été associée au comité de pilotage des travaux qui s'est réuni chaque mercredi à la mairie annexe du Val Fleuri. **Se pose maintenant la question de la mise en œuvre de la seconde tranche de travaux en direction du Béal ?**

- **Rappel des propositions de l'ABCV :** Pour une meilleure cohabitation sur la voie publique des voitures, des vélos et des piétons, l'idée **d'une zone 30km/h** a été demandée sur la portion du rondpoint Schuman à la rue Fragonnard.
- Afin de mieux harmoniser les flux de circulation, ouvrir un barreau de liaison entre l'avenue Ziem et l'avenue des Tuilières (rue Deconchy). Dans un premier temps, l'ABCV propose que cette rue soit aménagée pour les cyclistes et piétons.

2/6

### **Quartier des Bréguières**

- Sécurisation des accès autour du Collège des Bréguières
- Permis de construire Avenue Ziem avec non-respect des plans initiaux. La suppression de la partie illégale a été longue mais elle est effective.
- Amélioration des trottoirs avenue des Chênes : Une partie a été traitée au carrefour du Val Fleuri. Il est nécessaire de poursuivre.
- Flux de circulation av des violettes : création de stationnements

### **Quartier des Collettes**

- Dossier assainissement, partie supérieure du chemin des collettes : en cours
- Flux de circulation sur le chemin Renoir et le chemin des collettes : en cours

### **Quartiers Maure et Gros Baux :**

- Amélioration de la voirie chemin des gros Baux, en cours.
- Chemin de la Maure, ralentissement avec mise en place d'écluses.

### **Quartiers Val Fleuri, Campanette et Vallon des vaux :**

- Sécuriser la circulation et le cheminement des piétons aux abords des écoles et du collège.
- Utilisation nocturne abusive du micro-stade et de la cour de récréation de l'école GIONO. Caméra de vidéo-surveillance mise en place mais les désordres continuent.
- Projet immobilier angle Gros Baux val Fleuri. Contestation des hauteurs. Nouveau projet présenté en réunion le 4/12/2015. Permis déposé début Mars 2016 conforme aux attentes des riverains.
- Chemin des lavandins : espace de stationnement et circulation. Création d'une aire de retournement ; Projet au coût excessif de 30 000€.

## **2-2/ Stationnement**

Le stationnement dans le quartier est un souci majeur et il importe de trouver des solutions concrètes à mettre en place rapidement. L'ABCV a participé sur le terrain et en réunion à une réflexion sur ce thème.

- Des arrêts-minute ont été créés pour les usagers des commerces.
- Il est impératif d'améliorer la rotation des véhicules et les études montrent que cela ne sera possible qu'avec la mise en place de stationnement payant car le Val Fleuri est un immense parking gratuit que n'hésitent pas à utiliser des véhicules « ventouses ».

## **2-3/ Equipements demandés**

- **Crèche du Val fleuri:** L'ABCV a obtenu que la municipalité active la création d'une nouvelle structure dédiée à la petite enfance. **Projet en cours aux Espartes et petite structure vallon des vaux.**

- **Equipement culturel :** L'ABCV propose qu'un **équipement public** (ludothèque - bibliothèque ou **antenne du conservatoire** de musique) soit créé Av du val Fleuri (terrain disponible angle Val Fleuri Tuilières) et soit associé à des places de stationnement. La municipalité a bénéficié du don d'une importante parcelle de terrain et l'ABCV a sollicité le Maire pour que les membres du bureau soient

associés à une commission d'étude de projet. L'ABCV soutient ce projet depuis longtemps car le vivier de jeunes dans le secteur justifie la demande d'un équipement culturel de proximité.

- **Projet d'aménagement de l'espace autour de la Mairie Annexe** afin de créer un espace de partage et de convivialité en liaison avec le jardin d'enfants du Val Fleuri. (animations et marché)

#### **2-4. Les animations de nos quartiers**

- **Réunion des voisins en Mai** : Pour ne pas dénaturer l'esprit de cette Fête, chacun participe dans son secteur avec ses voisins directs.
- **Organisation de la Fête des couleurs au Val Fleuri** début juillet en partenariat avec CREONS ENSEMBLE et les commerçants du quartier.
- **Pot de rentrée de l'ABCV ouvert aux riverains.**
- **Exposition des œuvres de peintres peignant de la bouche et du pied en octobre**
- **Organisation du Noël des enfants dans le jardin du Val Fleuri en liaison avec l'association « Créons ensemble », l'Association des commerçants du Val Fleuri, la Métropole.** Cette action se réalise en partenariat avec la **Direction INTERMARCHE** du Val Fleuri qui fournit toutes les boissons et confiseries. Les commerçants contribuent à la visite du père Noël.

3/6

#### **3. Les projets d'action 2017**

- **Urbanisation et qualité de vie. Aménager l'espace autour de la Mairie annexe du Val Fleuri, créer une place qui pourra accueillir un marché, des animations...**

- **Projet de création d'un conservatoire au Val Fleuri**

- **Poursuite des travaux de requalification de l'avenue des Tuilières.**

- **Suivi des réaménagements de voirie.**

- **Améliorer les accès internet.**

- **Améliorer la rotation des places de stationnement dans le quartier du Val fleuri.**

- **Création d'un évènement culturel à la rentrée de septembre.**

- **Maintien de tous les évènements pré-cités.**

**Conclusion** : Remerciements chaleureux aux membres du bureau sans lesquels rien ne serait possible. L'ABCV intervient dans toutes les enquêtes publiques. Modification N°3 du PLU.

**Transmettre aux générations futures de nos quartiers, un environnement, qui ne sera pas dégradé, cela demande que chaque citoyen s'implique, participe à la vie de son quartier.**

**L'ABCV fêtera ses 60 ans d'existence l'an prochain. Appel à projets !**

**Le bilan moral est approuvé à l'unanimité.**

#### **Bilan financier 2016**

Patrick Riou présente le bilan financier :

Recettes de l'année 2016 (adhésions ou dons) : 1273,40 €

Dépenses de l'année 2016 (Secrétariat, Fournitures, Assurances, fêtes...) : 1263,89 €

Les comptes de l'année 2016 sont équilibrés avec un léger excédent.

**Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.**

## Questions/réponses Débats (Animateur D.Lafosse)

**Q.** A l'angle de l'avenue Cyrille Besset et de l'avenue des violettes, le trottoir a été abîmé dans le virage par un camion. Qu'en est-il de l'enfouissement des lignes et du bouchage des trous dans l'avenue des violettes ?

**R.** H.Spielman remercie l'intervenant de participer pour construire ensemble. Il demande à être appelé directement pour le bouchage des trous. Quant à l'enfouissement des lignes, il faut l'accord de tous les riverains avant de lancer une étude toujours coûteuse.

A propos d'étude, C.Bontoux montre un panneau dans la salle qui représente le projet Greenslab, projet réalisé par l'architecte Mario Basso et consistant à couvrir une partie de l'autoroute avec un ensemble paysager. Estimation : 830 millions d'euros mais à comparer au tramway....

4/6

### **Le stationnement à Cagnes**

**Q.** Première question soulevée à l'arrivée de M. le Sénateur-Maire : **Le stationnement**

**R.** Une loi fixant les règles de stationnement pour toutes les communes entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier prochain. La philosophie est simple car elle a pour objectif de pouvoir trouver facilement des places de stationnement.

A Londres, on trouve des places alors qu'à Paris on n'en trouve pas car 90% des usagers ne paient pas l'amende de stationnement qui leur revient moins cher. Ce n'est pas le cas dans les petites villes où les amendes sont plus élevées.

On va dépénaliser le stationnement ; le PV à 17 € par une pénalité dont le montant est fixé par la commune. Le conseil municipal a voté hier le montant de 15 € qui doublera s'il n'est pas payé au bout d'un mois.

Les horodateurs seront mis là où il manque des places de stationnement et là où se trouvent des commerces. Ceci soutient le commerce de proximité.

Le tarif des abonnements est aussi fixé par la commune et varie très sensiblement d'une commune à l'autre : actuellement il varie de 20 €, 25 €, 35 € à Lille, 75 € en Espagne 102 € à Londres. Pour les résidents (exemple du parking de la Villette) le coût passerait de 52 à 26 € par mois pour des résidents.. Pour les actifs et salariés, du côté de la gare cela passerait de 52 à 40 €. A voir aussi pour les infirmières. M.GUEVEL présente ensuite les différentes zones prévues :

Les horaires de stationnement payant ne changent pas : 9h-12h et 14h-18h.

- la zone Orange qui remplace la zone jaune : une ½ heure gratuite puis 0,80 € de l'heure

- la zone rouge aujourd'hui à 1,50 € pour 1h1/2 permet de prolonger d'1/2 heure mais les 2 heures coûteront 3 €.

Les horodateurs seront tous remplacés ; il faudra saisir le numéro d'immatriculation du véhicule.

Paiement par pièces, carte bancaire ou carte locale. Avec un smartphone, il sera possible de payer à distance et donc de prolonger la durée de stationnement.

**Q.** A Nice, il est fréquent que les horodateurs ne marchent pas

**R.** Nice était novatrice ; ici ce ne sont pas des bornes. Le système actuel prévoit une caméra qui est reliée à un serveur central qui peut voir si la plaque d'immatriculation concernée a payé. Les délégations du Service public vérifieront et les ASVP existeront toujours.

**Q.** Quelle sera la durée possible des abonnements ? le mois ou la semaine ?

**R.** Plutôt au mois ; possibilité d'avoir à la semaine pour les résidentiels. Ce point va être regardé.

**Q.** Peut-on imposer aux constructeurs de prévoir plus de parkings dans les immeubles ?

**R.** On fait ce que le droit autorise. Le PLU prévoit le nombre de places de parking par appartement qui peut être de deux. Mais on ne peut obliger l'acheteur de prendre deux places.

D.Lafosse pense que ceci est à l'origine du nombre élevé de voitures ventouses.

C.Bontoux souhaite réfléchir avec MM. Guevel ou Spielmann sur les projets de parking s'ils existent.

L.Nègre voulait construire un parking public Place St. Pierre mais on regarde l'équilibre financier. Dans ce cas il n'y avait pas de rentabilité à moins de 1,60 € de l'heure.

L.Nègre délègue le sujet à M.Guevel et au comité de quartier qui exprimera ses desiderata.

## **Le bureau de poste du Val Fleuri**

**Q.** C.Bontoux regrette de n'avoir pas été prévenue soulignant un manque de délicatesse du Service public dont les quatre missions ont été définies par l'état à savoir :

- le service universel postal (courrier, colis etc.)
- la contribution à l'aménagement du territoire
- le transport et la distribution de la presse (journaux, magazines)
- l'accessibilité bancaire

C. Bontoux remet à L.Nègre un dossier de pétitions et demande que la Poste vienne s'expliquer car ce bureau de poste du Val Fleuri est rentable. Elle a des obligations et doit donc rendre compte de ses décisions.

C.Bontoux sollicite l'intervention du Maire pour obtenir des réponses.

**R.** La direction nationale de la poste a établi un plan global de fermetures pour la France. Ils ferment des bureaux car ils en ont le droit à partir du moment où il y a un bureau pour 20000 habitants.

Des flyers ont été distribués au Cros pour l'autre poste concernée mais pas ici ; Une réunion organisée par la Poste n'a pas eu de participants.

L.Nègre va essayer de voir si on peut voter une motion pour demander le maintien de ce bureau mais nous n'avons pas le pouvoir de nous y opposer. Il est là pour défendre sa ville et travailler pour Cagnes Il remercie M.Tealdi dans l'opposition au conseil municipal et présente dans cette assemblée pour son soutien dans ce combat à mener.

Ce dernier se propose d'agir par des manifestations devant la poste ou ailleurs, des actions auprès de la Presse, la télévision etc..

## **Autres sujets**

**Q.** D.Lafosse présente une série de photos d'une zone située après le camping du vallon des Vaux qui montre la progression d'un déboisement anarchique et qui est squattée par un groupe qui s'agrandit.

**R.** L.Nègre indique que la police municipale est intervenue, une plainte a été déposée avec constitution de partie civile pour une infraction au code de l'urbanisme.

Un procès-verbal a été rédigé mais le Maire est un exécutif et pas un juge. C'est ce dernier qui définit si le cas est noir, blanc ou gris.

L.Nègre souhaite que le comité de quartier fasse un courrier direct au procureur en lui demandant d'agir avec la plus grande fermeté.

Le dossier est dans les mains des juges.

**Q.** Qu'en est-il de l'aire de retournement au bout du chemin des Lavandins ?

**R.** Tout d'abord la copropriété devait donner son accord.

La demande est arrivée et le coût est de 30000 €.

Quelques problèmes restent à voir dans cette zone :

- Le rond-point est-il une priorité ?
- Les véhicules de secours peuvent-ils retourner ?
- Problème au feu rouge pour tourner vers St-Laurent

**Q.** Chantal Bontoux repose la question du manque d'équipements culturels, conservatoire par exemple citant le terrain maintenant disponible de Paindor auquel se rajoute une parcelle mitoyenne donnée à la commune par son propriétaire..

**R.** L.Nègre rappelle, que dans notre état de droit, il faut 25% de logements sociaux mais propose à la Présidente de l'ABCV de sortir des idées qui pourraient être étudiées.

**Q.** Aménagement du carrefour Avenue Ziem – Avenue Cyrille Besset

**R.** M. Spielmann dit que la voirie doit être restructurée pour des problèmes de sécurité ; vitesse, motos roulant à contre sens etc.

Un projet est élaboré par M. Clara, fonctionnaire de la Métropole, présent ce samedi matin comme le souligne M. Guevel ; il pourrait voir le jour en Juillet pendant les vacances scolaires.

L'idée est de réaliser un trottoir côté sud de l'avenue Ziem entre Rue des rosiers et Avenue Cyrille Besset pour la sécurisation des piétons.

Le coût est de 60000 € et on espère que cela réduira la vitesse des véhicules et augmentera la sécurité des enfants qui passent par là.

Pour l'autre partie entre Rue des rosiers et rue du docteur Mauran des traversées piétonnes seront installées. Les travaux continueront par tranche avec le prochain budget.

**Q.** Le problème de circulation avec la vitesse excessive des véhicules existe toujours au chemin des gros Baux.

**R.** M. Spielmann indique que des projets existent pour améliorer la sécurité, glissières, revêtement, radar pédagogique. On expérimente des chicanes pour faire ralentir. Cela marche au Vallon des Vaux, on va continuer aux gros Baux, aux Collettes et dans la montée du chemin de la Maure.

Pour les Collettes, C. Bontoux confirme un nombre important d'accidents, d'accrochages. Comment ralentir dans la ligne droite ?

Une visite est prévue pour voir les points dangereux.

D. Lafosse insiste sur le non-respect des priorités et plus généralement du code de la route en redemandant l'application de la priorité à droite dans toute la ville, comme cela se fait dans des communes voisines.

**Q.** Comment réduire la vitesse au chemin de la Maure ?

**R.** M. Spielmann redit qu'une étude est en cours (chicanes ou autre...)

C. Bontoux demande des contrôles spontanés de vitesse dans cette rue.

**Q.** Requalification de l'avenue des Tuilières. A quand la deuxième phase ?

**R.** M. Guevel prévoit pour fin Avril la fin des travaux actuels au Béal.

Pour la deuxième phase de l'Avenue des Tuilières nous avons aujourd'hui le problème des expropriations.

50% des terrains sont acquis sur 30 (12 dossiers clos et 3 en cours de signature)

Le reste devrait être réglé début 2018 mais on tombe sur le fait qu'il n'existe qu'un seul juge des expropriations dans les Alpes maritimes pour ces problèmes.

Ceci n'a pu être fait plus tôt car la déclaration d'utilité publique a dû être reprise ainsi que l'enquête correspondante.

**Q.** Rue Deconchy : Peut-on faire dans un premier temps un chemin piétons et une piste cyclable ?

**R.** M. Guevel répond qu'il faudrait de l'éclairage public et ce n'est pas possible sur un terrain privé. On retrouve aussi l'argument financier des expropriations à faire également dans ce cas.

Pour l'ouverture au milieu, il y aura un flux de véhicules à estimer. Des réflexions sont à avoir sur le trafic possible.

**Q.** Désinondabilité Avenue des Chênes entre Val en sol et Val fleuri

**R.** Problème en cas de fortes eaux pluviales. A revoir un élargissement des trottoirs et une amélioration du stationnement.

**ÉCOLES :** Suite aux événements de Nice et de Grasse, Madame LUPI, adjoint au Maire en charge de l'éducation, informe l'assistance que l'on a renforcé la sécurité près des écoles ; installation de parlophones, de boutons poussoir d'alerte etc..

**C. Bontoux,** présidente remercie tous les participants et les invite à partager le verre de l'amitié, quelques amuse-bouches et spécialités préparés par les membres du bureau.

**Fin de cette réunion à 12h00**